

CURRICULUM VITAE

STÉPHANE THIBAUT, CPA, CA, LL.M. fisc.

Courriel : sthibault@cqff.com



Diplômé de HEC Montréal (BAA – 2003 et DESS en comptabilité publique – 2004), Stéphane Thibault a complété avec succès l'Examen final uniforme de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) en 2004. Il a obtenu son titre de comptable agréé (désormais comptable professionnel agréé – CPA) en 2007. Il a complété en 2009, avec mention d'excellence, sa maîtrise en droit, option fiscalité, à HEC Montréal. Son travail dirigé, intitulé « Acquérir des immeubles locatifs en utilisant une SPCC : est-ce une bonne stratégie? », figurait parmi les finalistes à la Bourse d'excellence APFF en 2009.

En plus d'être chargé de cours en fiscalité à HEC Montréal depuis près de 10 ans, Stéphane Thibault a aussi œuvré pour différentes firmes comptables pendant près de 7 ans, dont plus de 4 ans à titre de fiscaliste. Il est également membre de l'Association de planification fiscale et financière (APFF).

Depuis 2010, il collabore à la rédaction du matériel de formation du Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc., et il est, depuis 2011, un des animateurs pour les différentes activités de formation offertes par le CQFF.

En septembre 2013, Stéphane Thibault a publié, en collaboration avec Yves Chartrand, une étude dénonçant un immense problème rattaché à l'imposition des dividendes pour les résidents du Québec. Ce problème priverait, selon les estimations des auteurs, plus de 650 000 contribuables québécois d'une somme de 150 à 200 millions \$ annuellement, et ce, depuis 2014.